

## **Introduction**

Le titre de notre recherche est (les difficultés de l'emploi du conditionnel chez les apprenants de troisième année de français à l'université du Soudan de Science et de Technologie) C'est-à-dire que nous allons analyser les problèmes qui rencontrent les étudiants au niveau de l'utilisation du conditionnel en français langue étrangère.

Nous avons remarqué que certains étudiants ont des difficultés l'usage du conditionnel en français mais les types de ces difficultés sont variés comme leurs sources.

Cette recherche a pour objectifs:

- 1-Pour découvrir des difficultés d'usage du conditionnel.
- 2- classifier ces difficultés.
- 3-faciliter à l'étudiant de mieux comprendre l'utilisation du conditionnel.

Nous allons utiliser une méthode descriptive dans la mesure.

Nous avons utilisé aussi une méthode analytique dans la mesure et nous avons élaboré un test destiné aux étudiants cibles portant sur le conditionnel et nous avons analysé les réponses des étudiants afin de diagnostiquer leurs difficultés à l'utilisation du conditionnel.

Nous divisons notre travail en trois chapitres: Le premier chapitre présent des définitions de la grammaire, la phrase, le mot et aussi, nous allons parler du conditionnel.

Dans le deuxième chapitre nous allons parler de la langue française à l'université du Soudan des sciences et de la technologie, les étudiants de la troisième année, le cursus, les contenus de la grammaire au premier et deuxième semestre.

Dans la troisième chapitre nous allons faire un teste, décrire le public et le test, une analyse de ce test, Les résultants, les propositions  
Finalement, nous allons finir notre travail par les recommandations.  
Dans ce chapitre nous allons parler des grammaires et ses définitions.

## **1.1 Définition de la grammaire:**

Selon Jean Dubois, René Langue (1979: 11.12.13) <sup>(1)</sup>

Ils pensent que la grammaire est une description de la langue. Et pour pouvoir faire la grammaire dans une langue donnée, il faut lire ce qu'ils disent les grammairiens.

"Décrire une langue c'est en décrire le système, c'est-à-dire étudier la forme et l'organisation des règles qui constituent avec les mots la structure de la langue.

Quand on analyse ainsi la structure du français, on établit la grammaire de français.

Pour pouvoir faire cette grammaire, il faut analyser ce que disent les français, leurs énoncés, afin de dégager les règles communes à tous ce qui parle français".(Ibid.)

## **1.2 types de grammaire :**

Selon Reigél .M<sup>(2)</sup>

Une grammaire c'est dans son acception la plus courante un (livre traité manuel de grammaire). Mais c'est aussi- au sens du terme tel qu'il est employé dans la paraphrase définitoire précédente- une matière d'enseignement et une activité scolaire. Cette deuxième acception courante apparaît dans les expressions *faire de la grammaire, un cours de grammaire et être bon/nul en grammaire* où le terme renvoie à la transposition didactique d'une discipline scientifique, la linguistique parfois encore appelé *grammaire*.

On distingue trois conceptions techniques concurrentes (mais non indépendantes) du terme grammaire:

- 
1. Dubois. J et Lagane R. la nouvelle grammaire du français La rousse, (1973, p: 11, 12,13).pour l'édition originale.
  2. Martin Reigél grammaire méthodique du français. (2007)

-toute langue présente un ensemble de régularité qui président de la construction; à l'usage et à l'interprétation des énoncés, les locuteurs apprennent puis appliquent ses principes de l'organisation qui constituent la **grammaire immanente** à la langue. Il s'agit donc de l'ensemble des propriétés intrinsèques d'une langue comme instrument de communication que l'on appelle aussi son système.

- tout locuteur ordinaire dispose d'une **grammaire intériorisée** de sa langue, dont il n'a pas conscience mais qui lui permet de produire et interpréter des énoncés et par rapport à laquelle il juge intuitivement si un énoncé est bien ou mal formé, il s'agit donc de la connaissance qu'il a de la précédente et qu'on appelle plus techniquement sa compétence.

-grammaire intériorisée qui conditionne notre pratique langagière, ne sait décrire clairement qu'au terme d'observation et d'analyse minutieuse, qui sous leur forme achevé et synthétique constituent une **grammaire-description** (ou **grammaire théorie**). C'est à cette activité réflexive que l'usage courant réserve le terme de grammaire (faire de la grammaire française) est une chose (parler français) ou (s'exprimer en français) en est eu autre. Relèvent de ces trois sens du mot grammaire les livres appelés grammaire, tel le présent ouvrage et partiellement aussi les cours et disciplines dits (de) grammaire.

### **1.2.1 Grammaire: les grammaires descriptives:**

Comme discipline générale vouée à la description des langues la grammaire - aujourd'hui synonyme de linguistique – se présentent comme un ensemble mixte d'observation, de procédure de découverte et de généralisation, selon leurs objets spécifiques on distingue quatre branches de la grammaire:

### **1.2.2-la grammaire synchronique (ou descriptive):**

Qui décrit un état donnée d'une langue, qu'il soit contemporain ou ancien

### **1.2.3-la grammaire diachronique(ou historique):**

Qui étudie les différentes étapes de l'évolution d'une langue, et qui sous sa forme idéale étudie les rapports entre ses états successifs.

### **1.2.4-la grammaire comparée:**

Qui confronte deux ou plusieurs langues dans un ou plusieurs domaines pour établir entre elles des différences et des ressemblances typologiques.

### **1.2.5 -la grammaire générale:**

Qui, à partir des données fournies par les trois autres types de grammaire, se propose de dégager les règles générales qui président à l'économie et au fonctionnement du langage humain. Sous sa forme la plus radicale .une telle grammaire, dite universelle vise à établir les propriétés et principes généraux dont la / les grammaires de chaque langue instancient chacune à sa façon les dimensions variables.

Une grammaire descriptive est un modèle théorique qui se propose de décrire de façon explicite la grammaire-système, par définition implicite, d'une langue. D'où l'adjonction fréquente, pour caractériser ces grammaires, ou mot grammaire, de qualificatifs qui évoque les courants théoriques particuliers dont elles s'inspirent: *distributionnelle, fonctionnelle, structurale, transformationnelle, etc.*

### **1.2.6. Grammaires partielles et grammaires globales:**

Les grammaires se distinguent également par l'étendue du domaine qu'elles couvrent. Les grammaires scolaires et les grammaires dites "traditionnelles" se limitaient encore récemment au couplage d'une morphologie (étude des mots, de leur structure interne et des variations de leur forme) et d'une syntaxe (étude des parties du discours et de leurs combinaisons dans les phrases).

Ces grammaires au sens étroit étaient parfois réduites, sur le modèle des anciennes grammaires latines, à une morphosyntaxe qui n'étudie que les variations formelles des mots conditionnées par des processus

syntaxiques (flexions). Les différents modes de construction des mots (dérivation et composition) relèvent alors de l'étude du lexique. Quant à l'absence d'une composante phonétique/ phonologique, elle s'explique par l'intérêt longtemps porté aux seuls aspects écrits des langues.

Les travaux successifs des linguistes générativistes (et en particulier du mouvement éphémère des sémanticiens générativistes sous l'impulsion de Lakoff et de Mac Cawley) ont popularisé une conception plus ambitieuse du domaine et des objectifs de la grammaire. Il s'agit de grammaires eu sens large ou grammaires globales décrivant l'ensemble des principes d'organisations et de fonctionnement de la langue, c'est-à-dire le complexe d'aptitudes qu'un locuteur active inconsciemment lorsqu'il produit ou interprète des énoncés. Ce qui inclut, outre une morphosyntaxe, un modèle des connaissances phonologiques, sémantiques et même pragmatiques des locuteurs – toutes connaissances dont la conjonction et l'interaction constituent la compétence langagière des sujets parlants.

### **1.2.7. Grammaires descriptives et grammaires prescriptives**

*D'après Martin Reigél* <sup>(1)</sup>

Une grammaire descriptive se propose de rendre compte des régularités sous-jacentes au comportement langagier effectif des sujets parlants. Les seules données qu'elle peut valablement enregistrer sont celles qui se dégagent des productions des locuteurs, ce qui revient à adopter un point de vue non normatif. Il appartient donc au linguiste non pas de trancher entre des formes et des usages concurrents, mais de les rapporter aux situations de communication où il les rencontre habituellement ou aux groupes de locuteurs dont ils constituent l'usage ordinaire. Telle n'est ni l'attitude ni l'objet des grammaires dites normatives ou prescriptives, qui

---

1. grammaire méthodique du français. (2007).

se proposent d'enseigner le bon usage de la langue et qui édictent à cet effet des règles privilégiant un usage particulier au détriment d'un autre, fut-il le plus répandu.

### **1.3. Parties de la grammaire:**

Selon Dubois, René langue (1973: 11.12.13)<sup>(1)</sup>

il pense que les parties de la grammaire sont inséparables; on ne peut pas étudier une partie sans faire appel à l'autre.

"La règle de chacune de ces parties de la grammaire sont en relation non seulement entre elle, mais avec celles des autres parties on ne peut donc pas étudier, par exemple, le lexique sans faire appel au sens des mots donc à la sémantique, on ne peut étudier la sémantique sans considérer la fonction des mots dans la phrase c'est-à-dire sans faire appel à la syntaxe...

La langue est un mécanisme dont toutes les parties concourent au bon fonctionnement du langage.

La syntaxe et la morphologie constituent la base de la grammaire, le centre de mécanisme". (*Ibid.*)

### **1.4. La grammaire et didactique:**

Selon PIERRE.J et GRECA. I(2005:384)<sup>(2)</sup>

Si on admet que, dans les conditions particulière d'appropriation qui sont celle de la classe de langue, l'objectif est de donner à l'apprenant les moyens de créer puis de développer au maximum son inter langue en taille, et en précision, c'est-à-dire la faire ressembler le plus possible à la langue cible, il faut trouver un équilibre entre des activités

---

1. Dubois. J et Lagane R. la nouvelle grammaire du français La rousse, (1973, p: 11, 12,13).pour l'édition originale.

2. Jean-Pierre. IsabelleGreca, Cours de didactique de français langue étrangère et seconde (2005:383).

communicatives (taille) et des activités sur la forme (précision). De façon traditionnelle c'est à la grammaire que revient l'essentiel de travail sur la forme. En effet, contrairement à la linguistique, les préoccupations de la grammaire ont toujours été d'ordre didactique: la description de la langue n'est pas faite pour elle-même mais dans un souci de prescription, voir d'éducation.

On ne s'attardera pas sur l'importance soutenue de la grammaire dans la classe de FLM malgré les multiples tentatives de rénovation méthodologique. Pour leur part, les méthodologies d'enseignement du français aux étrangers, on l'a vu, fait une place théorique plus ou moins grande à la grammaire et aux activités qui lui sont liées. De ce point de vue, l'inspiration méthodologique dominante depuis vingtaine d'années. Le courant communicatif, est certes bien moins réfractaire à la grammaire que certaines méthodologies qui l'ont précédé, mais il est tout de même bien loin de se fonder sur la primauté de travail méta langagier. À vrai dire plus qu'on mise-en-cause systématique de l'utilité des activités grammaticales en situation d'apprentissage guidé. C'est surtout les modalités d'utilisation de la grammaire dans le cours de langue qui sont censées y être renouvelées. D'autre part les théories convoquées sont elles aussi censées être relativement nouvelles, et un consensus bien-pensant semble se faire sur le dos de la (grammaire traditionnelle).

Si d'autre part on considère l'aspect géographique des choses, on peut dire qu'aujourd'hui encore, les positions sont partagées. De très nombreuses traditions scolaires et universitaires d'enseignement des langues (pays de l'est de l'Europe, pays germaniques pays hispaniques, chine, japon...) continuent à faire une grande confiance à la grammaire, en revanche c'est surtout dans le monde anglo-saxon et dans le nord de l'Europe qu'on trouve les partisans les plus farouches de méthodologies dégrammaticalisées. En France même si le discours est généralement



favorable à une méthodologie de type communicatif la réalité de la classe et des manuels montre des pratiques beaucoup plus nuancées. Dans les manuels français y compris de FLM, l'attention à la forme a toujours plus ou moins existé et c'est peut-être Cette caractéristique qui leur a valu à maintes reprises des menaces ou des prédictions fatales: il suffit de regarder les catalogues des éditeurs pour se rassurer sur leur sort actuel.

De fait l'expérience montre que quand la priorité accordée au sens devient un dogme, elle est source de fossilisation des erreurs les plus courantes depuis une dizaine d'années, un attrait nouveau pour la forme. Rejoignant sans le savoir souvent une position plusieurs fois exprimé par des didacticiens issus d'autres traditions, les didacticiens anglo-saxons distinguent généralement ce qu'ils appellent *focus on forme* (focalisation sur la forme, ou plutôt *attention* portée à la forme par opposition à une méthodologie uniquement préoccupée de la taille de la communication) et *focus on forme*, qui est l'enseignement de la grammaire (*grammaire instruction*).

Quant à nous, notre conception de l'enseignement guidé en classe de langue nous fait de longues dates plaidées non pas pour un enseignement de la grammaire mais pour un enseignement grammaticalisé de FLE, où l'activité grammaticale joue un rôle important dans les procédures de compression. Il s'agit de faire entrer dans un espace limité (la classe) dans un temps limité (le cursus, le cours) la langue qui est, elle par nature illimitée, il Ya donc une nécessité de compression et de décompression. La grammaire est un bon moyen de comprimer la langue, les grammairiens et la grammaire, les enseignants aussi ont fait des choix qui sont les résultats d'une compression qui leur est personnelle : elle non gardé que les éléments qui leur ont paru les plus représentatifs des théories linguistiques qu'ils ont étudié pendant leur formation ou auxquelles ils se réfèrent.

Parmi celle-ci, bien des théories très formalisées n'ont souvent été peu performantes, parce qu'on a voulu les appliquer de manière dogmatique sans tenir compte des situations d'enseignement et d'apprentissage.

D'autre, comme la grammaire comparée ont perdu leur crédit avec l'avènement de courant communicatif. Pourtant quand le groupe classe est homogène et que le professeur partage la langue ou une langue des apprenants, des éléments de grammaire comparée peuvent s'avérer très utiles pour les aider à conceptualiser les différences et les ressemblances car ils rendent souvent explicites les références que les apprenants font de manière implicite à leur langue première ou à une autre langue qu'ils ont déjà apprise. De façon plus général, la grammaire de texte, l'analyse de discours, l'analyse conversationnelle parce qu'elles accordent une grande attention à la production de sens, ont ouvert aux méthodologues des perspectives très positives.

Mais l'enseignant doit amener l'apprenant à ne considérer ces éléments théoriques que pour ce qu'ils sont; à ne voir en eux que des outils utilisables à volonté mais jetable, fondé sur des choix certes raisonnés mais sujet à discussion. A variation. Si ce travail est bien fait, l'apprenant sera doté d'un moyen important qui lui permettra dans la classe et hors de la classe de décompresser ces données c'est-à-dire finalement de parler et de comprendre. L'important pour les élèves c'est donc de considérer la grammaire comme une sorte d'échafaudage qui aide à la construction de la compétence linguistique!, et non comme un savoir tout fait à régurgiter à la demande.

Mais il faut pour cela disposer d'une définition opératoire de la grammaire, il y a en effet plusieurs façon de voir la grammaire, et les définitions varient en fonctions de disciplines. Certains linguistes comme Chomsky et ses disciples, voient la grammaire comme un phénomène humain à la fois d'ordre biologique et génétique et d'ordre psychologique

et social. Cela veut dire que chaque être humain possède en lui des mécanismes génétiques et aussi un appareil respiratoire, phonatoire, auditif, qui lui donne une faculté de langage, pour que cela est faite en place, il faut un environnement social et un état psychologique qui le permette. Quand toutes ces conditions sont remplies l'individu au sein d'une société peut acquérir une ou plusieurs langues, et l'utiliser ou les utiliser.

La deuxième manière de voir les choses et d'appeler grammaire la description des langues, c'est l'affaire des linguistes proprement dit; qui produisent des théories qui aident à mettre ces descriptions en ordre et à donner des modèles.

Dans une vision très traditionnelle, la grammaire se confond avec les normes; tel façon de dire telle structure est ou n'est pas dans *la* grammaire. C'est ou ce n'est pas grammatical. La grammaire est alors conçue comme une série de règles prescriptives qui garantissent le bon usage. Généralement c'est la langue écrite surtout celle de la littérature classique, qui est la modèle de la description.

Mais du point de vue didactique, la grammaire pour nous a une activité double:

- le résultat de l'activité heuristique qui permet à l'apprenant de se construire une représentation métalinguistique organisée de la langue qu'il étudie;

- le guidage par l'enseignant de cette activité en fonction de la représentation métalinguistique organisée qu'il se fait de la langue qu'il enseigne.

De ce fait on peut dire qu'enseigner la grammaire n'a pas vraiment de sens, puisqu'on ne peut enseigner que quelque chose qui est construite. Or la grammaire est toujours en construction.

Mais si on admet avec Francine Cicurel que l'activité métalinguistique est la caractéristique essentielle de la classe de langue, il serait paradoxal de considérer l'activité grammaticale comme un obstacle en soi à l'interaction communicative s'y développe. C'est plutôt au niveau des modalités que se situent les problèmes. Examinons-en quelques-unes.

### **1.5. Etude de la grammaire?**

On étudie la grammaire pour:

-Acquérir une meilleure pratique de la langue maternelle, une meilleure maîtrise des règles de français, parvenir ainsi à la communication la plus large et la plus sûre.

-Comprendre la structure et le fonctionnement de cet instrument de communication qui est à la base de nos relations avec les autres hommes, de notre développement intellectuel et de notre culture.

### **1.6. Place de la grammaire dans les méthodologies:**

Selon Henri Boyer , Michèle Butzbach-River , Michèle Pendanex<sup>(1)</sup>

Dans la méthode audio-visuelle fondé sur la linguistique structurale, aucune description grammaticale n'est proposé à l'apprenant: après qu'il a été (exposé) aux nouvelles structures grammaticale dans des sketches situationnels, on lui propose des exercices structuraux-élaborés à l'origine pour être réalisés au laboratoire de langues, ces exercices faits pour l'oral en tout cas, vise à faire acquérir, sous forme d'automatisme, les divers emplois d'une même structure grammaticale, et par là, la structure elle-même, diverses activités d'appropriation sont ensuite proposées, dont une (exploitation) plus libre, certain manuels fournissant des tableaux structuraux récapitulatif.

---

1. Henri Boyer, MicheleButzbach-Rivere, MichelPendanex, Nouvelle introduction à la didactique de français langue étrangère (1990, P:203).

## 1.7 Les objectifs étudiés par la grammaire

Dubois, René langue (1979: 11.12.13) <sup>(1)</sup>, a dit que le mot grammaire a plusieurs sens mais la définition de la grammaire varie selon les objectifs d'étude.

"Les grammaires visent à décrire les fonctionnement de la langue: syntaxe et morphologie figurent dans toute grammaire au-delà, l'intérêt accordé à d'autres aspects (oral, écrit, sémantique, pragmatique...) fondent des grammaires distinctes. Ainsi le mot grammaire polysémique, c'est-à-dire qu'il a plusieurs sens (des acceptions différentes) et qu'il désigne des objectifs distincts. Savoirs des intériorisé du locuteur, étude savante de la langue. Livres présentant ses savoirs sur la langue. Discipline d'enseignement. Mais une grammaire est, avant tout, définie par ses objectifs d'étude, les domaines et les champs de connaissance qu'elle propose". (Ibid.).

## 1.8. La composante syntaxique:

Traditionnellement, la syntaxe (du grec *syntaxis*: mise en ordre, disposition, assemblage) décrit la façon dont les mots se combinent pour former des groupes de mots et des phrases. En français, l'existence d'une dimension syntaxique est d'emblée confirmée par le caractère non arbitraire de l'ordre des mots. La combinatoire proprement syntaxique, loin de se réduire au seul ordre linéaire des mots, détermine leur regroupement en syntagmes qui fonctionnent comme des unités intermédiaires entre le niveau des mots et celui de la phrase. C'est la phrase qui constitue le cadre naturel de ces regroupements, dans la mesure même où elle représente le niveau supérieur de l'organisation hiérarchique des énoncés, un niveau au-delà duquel il n'y a plus de regroupements syntaxiques. Aussi la première tâche de la syntaxe

---

1. Dubois. J et Lagane R. la nouvelle grammaire du français La rousse, (1973, p: 11, 12,13),pour l'édition originale.

consiste-t-elle à mettre en évidence les principes selon lesquels les expressions complexes (phrases et syntagmes) se décomposent récursivement en éléments plus simples: c'est ce que systématisent les modèles syntagmatiques issus de la procédure d'analyse dite " en constituants immédiats".

Comme les éléments constitutifs de la phrase et les façons dont ils se combinent ne sont pas donnés à l'avance, leur identification suppose des procédures de segmentation et de classification. Il s'agit d'abord de reconnaître des segments identiques qui réapparaissent dans des combinaisons toujours renouvelées mais néanmoins gouvernées par des règles. En d'autres termes, la structure syntaxique des phrases peut être représentée comme une configuration de segments identifiés par leur nature (le segment x appartient à la classe X) et par leur fonction (le segment x est en relation avec le segment y dans la construction d'ensemble z).

Si néanmoins les descriptions syntaxiques divergent, c'est parce qu'elles ne retiennent pas nécessairement les mêmes critères pour définir ces deux notions fondamentales.

L'analyse syntaxique ne se réduit pas pour autant aux seules procédures de " démontage" des phrases. Elle s'étend également aux rapports systématiques et reproductibles entre les constructions. C'est le cas des différents types d'une même phrase, par exemple de ses versions active et passive. Il arrive aussi qu'une construction se décrive avantageusement à partir d'une construction apparentée, retenue pour ses vertus explicatives parce qu'elle fait apparaître des éléments et des relations qui ne sont pas directement observables dans la forme de la construction étudiée. On analysera, par exemple, la construction infinitive de la phrase:

*Jean désirait prendre des vacances*

Par rapport à la phrase analogue avec une subordonnée complétive dont le sujet est coréférentiel à celui de la principale:

A \* *jean désirait qu'il prenne des vacances*

B\* *jean désirait qu'il / Lucie prenne des vacances.*

Le contraste permet d'abord de justifier l'interprétation du sujet non exprimé de l'infinitif de (1) en postulant une règle de non-réalisation du sujet de la complétive lorsqu'il est coréférentiel au sujet du verbe de la principale. Il explique aussi la possibilité d'une coordination de la construction infinitive sans sujet avec une subordonnée complétive dont elle partage le statut syntaxique: *Jean désirait pendre des vacances, mais que sa femme reste à la maison*. Du coup s'explique:

L'agrammaticalité de (2a) et de \* *Je désirais que je prenne des vacances;*

L'accord de l'attribut de l'infinitif avec son sujet effacé, mais néanmoins interprété comme Co référent au sujet du verbe principal: *il désire être heureux vs Elle désire être heureuse;*

Les contraintes de coréférence sur la forme réfléchie des verbes essentiellement pronominaux à l'infinitif et sur les formes réfléchies disjointes: *Il désire s'enfuir / \*t'enfuir / \*les enfuir / \*les enfuir – Elle veut tout faire elle-même / \*lui-même / \*vous-même.*

Comme les précédentes, la composante syntaxique comporte une dimension sémantique, mais à sa façon. En effet, lorsque l'architecture formelle, catégorielle et hiérarchique des phrases telle qu'elle vient d'être définie est investie par des configurations sémantiques, les unités lexicales qui s'insèrent dans leurs moules syntaxiques leur confèrent des propriétés syntaxiques additionnelles et différenciatrices. Un exemple simple illustrera ce conditionnement sémantique que le lecteur pourra vérifier à de multiples occasions dans les sections consacrées aux structures de la phrase simple et de ses constituants.

A sujet identique, les trois réalisations du groupe verbal (verbe+ objet direct, verbe seul, verbe + deux objets) sont conditionnées par le sens lexical du pivot verbal. Pour (5), par exemple, le verbe *donner* est un prédicat à trois arguments qui dénote le processus de transfert d'un objet y du domaine de possession de x dans celui de z. Agent déclencheur et contrôleur du procès, x occupe la place syntaxique du sujet N0, l'objet y du transfert celle de l'objet direct N1 et le bénéficiaire z du transfert de celle du complément indirect N2. C'est donc bien le sens lexical du verbe *donner* qui explique la structure syntaxique interne de groupe verbal de (5), à savoir le nombre, la nature de ses deux compléments et leur rôle sémantique. Il en va de même pour les prédicats respectivement à deux arguments (un lecteur et un texte écrit) et à argument unique (l'expérencieur d'un procès qui lui est interne) représentés, dans (3) et (4), par les verbes *lire* et *éternuer*.

Dans ce chapitre nous avons parlé des grammaires, ses définitions et La composante syntaxique.



## **2.1. La phrase:**

Selon Sylvie, Quinton (2011) <sup>(1)</sup>.

-Est l'unité de communication minimale par la quelle un locuteur adresse un message à un récepteur.

-Est l'ensemble de mots organisés selon les règles grammaticales et ayant un sens.

-Selon André Gosse<sup>(2)</sup>, la phrase est l'unité de communication linguistique, c'est-à-dire qu'elle ne peut pas être subdivisée en deux ou plusieurs suites (phonique ou graphique) constituant chacun un acte de communication linguistique.

-le plus souvent la communication comprend plusieurs phrases. Chacune d'elle a son intonation propre est suivie d'une pause importante dans le langage écrit. Cette pause importante est généralement représentée par un point

-la phrase est le plus souvent constituée de plusieurs mots, ceux-ci doivent être organisés d'une certaine façon.

## **2.2. L'analyse de la phrase:**

-Selon La Rousse; le mot analyse ça veut dire: étude fait en vue de discerner les différentes parties d'un tout, de déterminer ou d'expliquer les rapports qu'elles entretiennent les unes avec les autres.

- implique de comprendre la phrase comme un tout que l'on peut décortiquer en parties.

-L'analyse de la phrase consiste à déterminer les éléments composant la phrase, et les relations qu'entretiennent ces éléments.

## **2.3. Les constituants de la phrase:**

---

1. Sylvie poisson-quinto, grammaire expliquée du français, la Coadic, (2011, P:).

2. Andrée Gosse, le dictionnaire de bon usage

Selon Andrée Gosse<sup>(1)</sup>

**-sujet:** se définit comme la personne ou l'objet qui fait l'action qui est dans l'état exprimé par le verbe.

Ou le mot qui fournit une réponse à la question (qui)

**-le verbe:** est un mot qui se conjugue c'est-à-dire qui varie en mode, en temps, en voix, en personne et en nombre, il varie parfois en genre (c'est l'action de la phrase).

**-le mot:** est un mot qui est porteur d'un genre qui est susceptible de varier en nombre parfois en genre, qui dans la phrase est accompagné ordinairement d'un déterminant éventuellement d'une épithète.

**-le déterminant:** est un mot qui varie en genre et en nombre qu'il reçoit par le phénomène de l'accord d'un nom auquel il se rapporte.

Donne une information sur le mot; informer sur le genre et le nombre du mot.

**-l'adjectif:** est un mot qui varie en genre et en nombre qu'il reçoit par le phénomène de l'accord d'un nom auquel il se rapporte.

Sert à qualifier, à caractériser, à décrire quelque chose ou quelqu'un.

**-l'adverbe:** est un mot invariable qui est apte à servir de complément, à un verbe, à un adjectif ou à un autre adverbe.

Un mot sert à modifier le sens d'un verbe, d'un adjectif, ou d'un autre adverbe.

**-la préposition:** est un mot invariable qui établit un lien de subordination entre des mots ou des syntagmes.

Un mot sert à exprimer diverses relations.

**-le pronom:** un mot qui remplace un nom, est utilisé pour éviter la répétition.

---

1. Andrée Gosse, le dictionnaire de bon usage

**La conjonction:** est un élément de liaison exprime certaines relations entre des phrases ou entre des constituants.

## **2.4. Temps verbaux**

Le temps est un trait grammatical permettant de situer un fait (qui peut être un état ou une action, parfois appelé procès) dans l'axe du temps de l'énonciation par rapport à trois jalons : passé, présent, futur, les quelles peuvent ensuite être sous-divisées. Les indications temporelles sont souvent accompagnées d'indications aspectuelles qui lui sont plus ou moins liées.

La grammaire scolaire appelle traditionnellement temps ou temps verbal un sous-ensemble de la conjugaison amalgamant la temporalité avec d'autres traits, raison pour la quelle la linguistique préfère aujourd'hui pour cette notions la dénomination de tiroir verbal, en la dissociant du temps grammatical.

Dans la plupart des langues indo-européennes, le temps est dénoté principalement (mais pas exclusivement) par le verbe lors de sa conjugaison. Dans d'autres langues, le temps du procès et indiqué exclusivement par des adverbes (ce qui est courant dans les langues isolantes comme le mandarin), ou par les adjectives qualificatifs (en japonais, par exemple, quand le mot de qualité est prédicatif).

Exemple: Français : il mange- temps présent, c'est-à-dire que le procès (action) de manger se déroule dans le présent de l'énonciateur (qui peut être le passé du lecteur - récepteur-lecteur d'un dialogue dans un récit au passé, auditeur d'une bande enregistrée - dans le cadre de la situation de la communication).

**2.4.1. Le présent :** ce temps exprime un fait ou une action qui se déroule au moment où nous nous exprimons.

Exemple : - où vas-tu ?                      - je pars à la plage.

Mais, on peut l'utiliser pour raconter un fait passé ou pour exprimer une vérité scientifique ou un fait habituel.

Les terminaisons du présent varient selon le groupe auquel appartient le verbe.

#### **2.4.2. Le futur**

Divisé en 3 types sont :

##### **Le futur simple :**

C'est un temps qui est employé principalement pour parler d'une action à venir.

Formation : les terminaisons les, mêmes pour tous les verbes : ai, as, a, ons, ez, ont.

##### **Le futur proche :**

Pour exprimer une action qui va se dérouler dans un avenir très proche du présent, on emploie le futur proche. Il se forme avec le verbe aller conjugué au présent suivi d'un infinitif.

##### **Le futur antérieur :**

Il se compose de l'auxiliaire être ou avoir au futur simple et du participe passé du verbe conjugué.

Quand 2 actions se passent dans le futur l'une après l'autre on utilise le futur antérieur pour la 1<sup>ère</sup> action et le futur simple pour la 2<sup>ème</sup> action.

#### **2.4.3. Le passé**

Divisé en 3 types sont :

##### **Le passé composé :**

Le passé composé est un temps forgé de l'auxiliaire être ou avoir au présent suivi du participe passé de verbe conjugué.

##### **1. verbe conjugué avec l'auxiliaire être**

(a) les 16 verbes suivants et leurs composés (s'ils en ont)

Aller, naître, apparaître, partir, arriver, passer, descendre, rester, devenir, retourner, entrer, sortir, monter, tomber, mourir, venir.

(b) les verbes pronominaux à l'infinifit ils sont précédés par se ou s'.

### **Le passé simple :**

Est utilisé pour décrire une action qui a eu lieu et qui s'est achevée dans le passé, conjugué au passé simple, un verbe conserve toujours le même radical (contrairement à d'autres temps) mais sa terminaison varie en fonction du sujet (autrement dit de la 'personne'.

### **Le passé récent :**

Est un temps du passé ; son action se passé juste avant le moment où on parle.

Le passé récent est surtout employé à l'oral.

Il est formé du verbe venir conjugué au présent + de +verbe à l'infinifit.

## **2 .5 Le conditionnel**

Selon la tradition grammaticale, le conditionnel un mode à part entière : il indique un procès dont la réalisation est la conséquence d'une condition.

Ce traitement est contestable. D'une part, tous emplois du conditionnel ne dépendent pas d'une condition explicite ou implicite. D'autre part, le conditionnel partage avec le des caractéristiques communes.

- Sur le plan morphologique, on distingue deux formes du conditionnel:
- une forme simple, appelée « présent » : il chanterait',
- une forme composée, appelée a passé » : il aurait chanté.

Ces deux formes sont symétriques des formes correspondantes du futur.

Le conditionnel présent est formé par adjonction de la désinence de l'imparfait (ais, -ait -ions, .. .) à la désinence spécifique du futur (-r-) : il chante-r-ait. Cette formation s'accorde avec le réseau de relations et les emplois du conditionnel : il peut marquer le futur et s'emploie souvent en corrélation avec un temps du passé.

- Le conditionnel connaît, comme le futur auquel il s'oppose, deux séries d'emplois, temporels et modaux, dans des cadres syntaxiques en grande partie analogues.

Il convient donc de ranger le conditionnel parmi les temps de l'indicatif, à la suite du futur. Certaines grammaires préfèrent abandonner le terme conditionnel, et le remplacent par « formes en -rais ». On conserve ici l'appellation traditionnelle, plus courante.

On distingue deux valeurs du conditionnel, qui peuvent parfois se mêler : la valeur temporelle peut se charger de la valeur modale. Dans chacune de ces valeurs, le conditionnel présent et le conditionnel passé ont un fonctionnement parallèle : dans les emplois temporels, ils s'opposent sur le plan aspectuel, comme toutes les formes simples et composées ; dans les emplois modaux, ils s'opposent plutôt sur le plan chronologique : le conditionnel présent marque le présent ou le futur, le conditionnel passé indique le passé.

### **2.5.1 Le conditionnel temporel**

Le conditionnel peut exprimer un futur vu à partir d'un moment du passé. De même que le futur simple exprime l'avenir par rapport au présent, le conditionnel exprime l'avenir par rapport au passé : *Virginie pense que Paul viendra / Virginie pensait que Paul viendrait*

Le procès indiqué au conditionnel n'est pas repéré par rapport au point d'énonciation, mais par rapport à un repère temporel antérieur. Dans cette relation de postériorité par rapport au passé, rien n'empêche que le procès soit situé après le présent du locuteur : *Je pensais que Paul viendrait demain.*

Pour prendre cette valeur temporelle, le conditionnel doit être relié à une indication explicite du passé. Celle-ci est le plus souvent fournie par une proposition principale à un temps du passé (imparfait, passé

composé, etc.), dont dépend une subordonnée au conditionnel : complétive (nos exemples), relative ou circonstancielle de temps.

Je savais que vous y arriveriez (Balzac) — Je savais que c'était stupide, que je ne me débarrasserais pas du soleil en me déplaçant d'un pas (Camus).

Le conditionnel s'emploie aussi en phrase indépendante, au style indirect libre, inséré dans un récit au passé : D'avance, ils s'organisaient. Bouvard emporterait ses meubles, Pécuchet sa grande table noire ; on tirerait parti des rideaux et avec un peu de batterie de cuisine ce serait bien suffisant (Flaubert) — Elle changerait de peau, de vie ou de gare, de cela il était sûr, et rien, plus jamais, ne serait possible (Guimard). Dans le style indirect, le conditionnel présent transpose le futur simple employé au discours direct.

Pour tous ces emplois temporels, la valeur modale n'est pas exclue : comme on se projette dans l'avenir par l'imagination, le procès peut se colorer d'une nuance de possibilité, qui peut être marquée par un adverbe comme éventuellement ou par un auxiliaire modal comme devoir, pouvoir.

IX conditionnel présent et le conditionnel passé s'opposent ici sur le plan aspectuel : le premier présente un procès en cours de déroulement (non accompli), le second envisage un procès accompli dans l'avenir, toujours par rapport au passé : Elle affirmait qu' 'elle rentrerait/ serait rentrée à midi. L'opposition entre ces deux formes est semblable à celle qui existe entre le futur simple et le futur antérieur par rapport au présent : Elle affirme qu'elle rentrera/sera rentrée à midi. Dans cet emploi temporel, le conditionnel, comme le futur. Est concurrencé par des auxiliaires. Ceux-ci, employés exclusivement à l'imparfait, ajoutent leur sens propre et n'ont pas besoin de termes corrélatifs :

- aller + infinitif marque souvent le prospectif (Benveniste • 4.12) :  
Mais le président a dit qu' 'il allait procéder à l'appel des thonines (Camus) — Elle allait lui répondre.
- Devoir + infinitif peut exprimer la perspective à venir : Elle devait partir le lendemain. Dans la langue classique, le verbe "voir à l'imparfait a une valeur modale d'irréel du passé, comme le conditionnel passé : Je devais m'en douter (z « j'aurais dû »).

Dans ce chapitre nous avons parlé de la phrase, le temps verbaux et le conditionnel.



Dans ce chapitre nous allons parler du français dans les universités Soudanaises, Langue française à l'université du Soudan des Sciences et Technologies, Les cursus et les Contenus de la grammaire.

### **3-1 le français dans les universités Soudanaises**

Concernent la langue française dans les universités au Soudan, il existe trois différents types de départements. D'abord les départements de français qui font partie des facultés des lettres, où les diplômés ne sont pas a priori destinés de pédagogie qui ont pour vocation de former des enseignants. En fin les départements qui ne sont pas spécialisés en français mais qui l'enseignent en tant que matière supplétive, sensée contribuer à la diversification de leur programmes.

### **3-2 Les départements de française au Soudan**

L'introduction de la langue française dans les universités soudanaises remonte selon Y. Elamin(1979) au début des années 1960. Une section de français a été créée en 1962, dans le département des langues européennes de l'université de Khartoum.

Deux ans après, cette section devient un département autonome, constituant l'actuel département de française de la faculté des lettres.

Trois ans après la création du département de français à l'université de Khartoum, un autre département a été inauguré en 1965, dans la faculté des lettres à l'université islamique d'Omdourman.

Un plus tard, le français a été introduit à l'école normale supérieure d'Omdourman qui devient en 1974 la faculté de pédagogie de l'université de Khartoum.

Au début des années 1990, l'enseignement supérieur au Soudan a été considérablement élargi et le nombre d'établissements universitaires a pour conséquent augmenté, l'université de Soudan de sciences et technologie a créée en 1995, un département de français au sein de sa

faculté de pédagogie, c'est ensuite la faculté des lettres et d'études humaines de l'université Shendi qui a en 1997, établi un département de français suivi en 1998, de la faculté d'études humaines de l'université du kordufan. D'autres départements se sont succédé dans plusieurs universités, comme dans la faculté d'études des lettres del'université d'Al-Nilein en 1999, la faculté de pédagogie del'université de Nyala 2000, ma faculté des lettres del'université de Juba en 2001, la faculté des lettres del'université Ahlia d'Omdurman en 2002.

### **3-3 Langue française à l'université du Soudan des Sciences et Technologies**

Sans doute les langues sont devenues Un des éléments importants et nécessaire pour le processeur d'éducation et communication dans notre monde aujourd'hui. Et pour ces objectifs, ce département est fondé sous la section des langues au collège pédagogique en 1995.

Et l'objet principal est d'habiliter les diplômés et la plupart travaillent au domaine de l'éducation au ministère de l'éducation et quelques autres institutions au domaine lié par la langue française.

Le Département a été créé en accord avec la création de la Faculté des Langues et à la même date, où la Faculté obtient la licence en Langue et Littérature Française après avoir passé quatre années d'études. Auparavant, le département supervisait le diplôme intermédiaire en langue persane à la faculté de technologie et de développement humain, qui a été arrêté en 2008. Il a également enseigné le français comme matériel de secrétariat à la Faculté des sciences de l'entreprise (quatre ans). Le département participe à la relance de l'enseignement de la langue française dans d'autres centres sociaux en plus de sa participation à tous les travaux de traduction lors des conférences tenues dans le pays par des professeurs et des étudiants.

### **3-4Le public visé:**

Le Nombre d'étudiants de troisième année à la Faculté de pédagogie du Département de la langue française 30 étudiants les filles sont 17 étudiants et les garçons sont 13 étudiants, Ses âges entre 17ans et 20 ans.

### **3-5Les cursus :**

#### **La première Année :**

##### **Le première Semestre :**

<b>Les cours</b>	<b>Nombre d'heurs</b>
Culture islamique 1	2 heurs
Langue arabe 1	2 heurs
Anglais 1	2 heurs
Introduction de psychologie	2 heurs
Education environnementale	2 heurs
Français de base 1	4 heurs
Activités grammaticales 1	3 heurs
Activités communicatives	3 heurs

##### **Le deuxième Semestre :**

<b>Les cours</b>	<b>Nombre d'heurs</b>
Culture islamique 2	2 heurs
Langue arabe 2	2 heurs
Anglais 2	2 heurs
Philosophie de l'éducation	2 heurs
Approche d'informatique	3 heurs
Français de base 2	4 heurs
Activités grammaticales 2	2 heurs

**La deuxième Année :**

**Le première Semestre :**

<b>Les cours</b>	<b>Nombre d'heurs</b>
Culture islamique 3	2 heurs
Langue arabe 3	2 heurs
Anglais 3	2 heurs
Psychologie du développement	2 heurs
Technologie de l'enseignement	2 heurs
Principales de la méthodologie et son organisation / développement	3 heurs
Français de base 3	4 heurs
Activités grammaticales 3	3 heurs

**Le deuxième Semestre :**

<b>Les cours</b>	<b>Nombre d'heurs</b>
Etudes soudanaises	2 heurs
Enseigner par ordinateur	3 heurs
Psychologie éducationnelle	2 heurs
Direction et supervision pédagogique	2 heurs
Français de base 4	4 heurs
Activités grammaticales 4	3 heurs
Compréhension orale et expression écrite	2 heurs
Dictée	2 heurs

**La troisième Année :**

**Le première Semestre :**

<b>Les cours</b>	<b>Nombre d'heurs</b>
Linguistique général	4 heurs
Compréhension orale et expression écrite	3 heurs
Introduction de la phonétique	3 heurs
Grammaire	3 heurs
Littérature	3 heurs

**Le deuxième Semestre :**

<b>Les cours</b>	<b>Nombre d'heurs</b>
Littérature française	2 heurs
Méthodes de la correction phonétique	3 heurs
Sociolinguistique	2 heurs
Analyse grammatical	2 heurs
Compréhension orale et expression écrite	2 heurs

**La quatrième Année :**

**Le première Semestre :**

<b>Les cours</b>	<b>Nombre d'heurs</b>
Philosophie de l'éducation islamique	2 heurs
Méthodologie de la recherche pédagogique	3 heurs
Pédagogie pratique	3 heurs
Linguistique appliquée	2 heurs
Littérature francophone	2 heurs
Traduction 1	3 heurs
Evaluation	2 heurs
Grammaire avancée	3 heurs

**Le deuxième Semestre :**

<b>Les cours</b>	<b>Nombre d'heurs</b>
Renforcement de compétence d'écrit	3 heurs
Français pour objectifs spécifique	3 heurs
Analyse de textes	2 heurs
Enseigner la littérature	3 heurs
Textes choisis	3 heurs
Traduction 2	3 heurs

### **3.6 Contenu de la grammaire au premier Semestre :**

Subjonctif

Conditionnel présent et passé

Conditionnel hypothèses

Discours indirect.

### **3.7 Contenu de la grammaire au deuxième Semestre :**

Analyse grammatical

Phrase longue et court

Les éléments pour prolonge phrase longue et court.

Le nombre d'heures d'étude de la langue française est no suffisant En raison de l'entrée des pédagogiques matériaux.

Donc, il a été proposée cinquième année en faculté de pédagogique et Il sera appliqué dans l'année prochaine.

Dans ce chapitre nous avons parlé du français dans les universités Soudanaises, Langue française à l'université du Soudan des Sciences et Technologies, Les cursus et les Contenus de la grammaire.

Dans ce chapitre nous allons parler de test, le public et les résultants.

#### **4.1 Le choix de public visé (troisième année de l'université du Soudan, faculté de pédagogie):**

Nous avons choisi les étudiants de troisième année parce que nous croyons qu'ils ont un niveau avancé et ils ont la capacité de répondre et souligner le radical de mot comme ils connaissent l'usage de conditionnel.

#### **4.2 Description du public:-**

31 du étudiants de la troisième année (département de français- Faculté de pédagogie - Université du Soudan) 25 ont assisté à cette examen, les autres sont absents, Ils sont âgés entre 21 et 23 ans.

#### **4.3 Le test:**

Nous avons choisi ce type de moyen (test) en vue d'identifier et du dégager les points faibles que les apprenants affrontent lors de la rédaction d'une phrase.

Nous avons élaboré des questions diverses pour savoir les types des fautes et les difficultés qui rencontrent les apprenants.

La diversification des questions nous permet d'être sûr de couvrir plusieurs possibilités de réponses avait de juger de la qualité et du niveau de l'apprenant.

#### **4.4 La durée:**

Nous avons consacré deux heures pour répondre aux questions, le fait de donner à un apprenant une heure pour lire et comprendre les questions et l'autre pour y répondre.

#### **4.5 Les critères:**

Ces critères consistent les différentes questions que nous l'avons déjà distribué aux étudiants puis nous l'avons recueilli pour qu'il soit analysé



#### **4.6 Description du test:**

Ce test se compose de quatre questions. Dans la première question, nous avons demandé aux étudiants de transformer les phrases au futur en conditionnel présents selon le modèle. Cette question se compose de cinq phrases.

Dans la deuxième question, nous avons demandé aux étudiants de répondre au conditionnel présent selon le modèle. Cette question se compose de six phrases.

Dans la troisième question, nous avons demandé aux étudiants de compléter les phrases suivantes pour former une hypothèse sur le passé. Cette question se compose de six phrases.

Dans la quatrième question nous avons demandé aux étudiants de mettre les verbes au conditionnel présent ou passé selon le cas. Cette question se compose de six phrases.

#### 4.7 Analyse des réponses des étudiants

Le tableau présente les réponses données par les étudiants pour les questions.

Questions	Types de la phrase	Réponses correctes	pourcentage	Réponses incorrectes	pourcentage
1-	Transformez les futures en conditionnel présents selon le modèle	15	60%	10	40%
2-	Répondez au conditionnel présent selon le modèle	22	88%	3	12%
3-	Complétez les phrases suivantes pour former une hypothèse sur le passé	7	28%	18	72%
4-	Mettez les verbes au conditionnel présent ou passé selon le cas	7	28%	18	72%

-Pour la question (1)60% ont répondu correctement à cette question, nous pouvons dire que Transformez les futurs en conditionnel présents selon le modèle ne pose pas de problème à nos informateurs, même si 40% ont répondu fautivement à cette question.

-Pour la question (2) il y a 88% ont répondu exactement à cette question. Nous pouvons dire que Répondez au conditionnel présent selon le modèle ne pose pas de problème à nos informateurs, mais il y a 12% ont répondu fautivement à cette question.

-Pour la question (3) nous trouvons que Complétez les phrases suivantes pour former une hypothèse sur le passé pose un problème à nos informateurs,28% ont répondre correctement, malheureusement 72% ont répondu fautivement à cette question.

-Pour la question (4) nous trouvons que Mettez les verbes au conditionnel présent ou passé selon le cas pose un problème à nos informateurs,28% ont répondre correctement, malheureusement 72% ont répondu fautivement à cette question.

#### **4.8 Résultats**

-Pour la première question: les étudiants n'ont pas de difficultés à transformer les futurs en conditionnel présents selon le modèle.

Il semble que pour ce modèle, les étudiants maîtrise l'utilisation du conditionnel présent et que la présence du modèle les a aidés à choisir la forme correcte d'autant plus les deux formes futur et conditionnel présent sont proches.

- Dans la deuxième question les étudiants n'ont pas de difficultés à répondu au conditionnel présent selon le modèle.

De la même façon, la plupart des étudiants ont répondu correctement en utilisant le conditionnel présent. Il parait également que cette forme ne pose pas de grades difficultés aux étudiants.

- Dans la troisième question les étudiants ont de difficultés Compléter les phrases données pour former une hypothèse sur le passé.

Ce type de phrase semble poser plus de difficultés aux étudiants car il parait qu'ils maîtrisent bien la notion d'hypothèse, c'est pourquoi le

pourcentage de réponses erronées est plus élevé que dans les deux modèles présentes.

- Dans la quatrième question les étudiants ont des difficultés à mettre les verbes au conditionnel présent ou passé selon le cas.

Il est clair que les étudiants n'arrivent pas à faire un choix entre conditionnel passée et présent, Encore faut-il décider de la bonne forme du conditionnel.

Dans ce chapitre nous avons parlé de test, le public et les résultants.

## **Conclusion**

Le titre de notre recherche (les difficultés de l'emploi du conditionnel chez les étudiants de troisième année à l'université du soudan).

Nous avons visé le repérage des difficultés au niveau de l'utilisation du conditionnel et classification de ces difficultés.

Pour réaliser cette recherche nous avons suivi une méthode descriptive et analytique. C'est dans cette perspective que nous avons fait destiner aux étudiants de la troisième année.

Après l'analyse du test, nous avons remarqué que la plupart des étudiants ciblés aux effectivement des difficultés au niveau de l'utilisation du conditionnel. Généralement, les difficultés portent sur l'emploi correct du conditionnel, comme la majorité des étudiants ne maîtrisent pas cet aspect. Mais il y a également des difficultés au niveau du choie de la forme convenable du conditionnel.

D'après les résultants que nous avons altèrent, nous pouvons recommander :

- Augmenter le nombre d'heures alloués à l'étude de grammaire.
- Fournir une information plus variée pour améliorer le niveau des étudiants en langue française.

Quant aux difficultés que nous avons rencontré, elles concernent la saisie du notre recherche ainsi que la présence des étudiants n'était pas parfaite comme ils restent en classe sauf seulement pour leur cours et il était difficile de les inciter à participer à notre test. Nous avons aussi rencontrées des difficultés à disposer de références suffisantes.

## Bibliographie

1. *Dubois. J et Lagane R. la nouvelle grammaire du français La rousse, (1973, p: 11, 12,13).pour l'édition originale.*
2. *Martin Reigél grammaire méthodique du français. (2007)*
3. *Jean-Pierre. IsabelleGreca, Cours de didactique de français langue étrangère et seconde (2005:383).*
4. *Henri Boyer, MicheleButzbach-Rivere, MichelPendanex, Nouvelle introduction à la didactique de français langue étrangère (1990, P:203).*
5. *Sylvie poisson-quinto, grammaire expliquée du français, la Coadic, (2011, P:).*
6. *Andrée Gosse, le dictionnaire de bon usage*